

La valeur du produit intérieur brut\* au coût des facteurs peut se mesurer soit directement en faisant la somme des revenus des facteurs payés et des provisions pour consommation de capital imputées par chaque industrie, soit indirectement en soustrayant tous les biens et services intermédiaires du revenu (sans les impôts indirects) découlant de la production de biens et services dans chaque industrie. C'est cette dernière méthode qui est pratiquée pour établir la statistique de la valeur ajoutée dans la statistique de la production. La valeur ajoutée ainsi obtenue pour chaque industrie de biens n'est pas, cependant, exactement égale au produit intérieur brut créé par l'industrie parce qu'elle renferme certains impôts indirects divers, tels que les droits de licence et impôts fonciers, ainsi que le coût de services tels que les assurances, la publicité, les communications, etc. fournis par les industries de services. Ainsi, le coût de l'assurance est compris dans la valeur nette de la fabrication indiquée dans la présente section, mais il ne l'est pas dans l'apport de la fabrication au produit intérieur brut total au coût des facteurs.

Les données nécessaires pour déduire les dépenses en services des entreprises de la valeur ajoutée afin d'en arriver au chiffre réel du produit intérieur brut de chaque industrie et province ne sont pas recueillies. D'après les données existantes†, cependant, il semble que ces dépenses constituent une plus faible tranche de la valeur ajoutée d'industries comme l'agriculture et l'extraction minière que de celle de la fabrication et de la construction. L'apport que les industries primaires et les provinces dont l'économie est dominée surtout par les industries primaires fournissent au produit intérieur brut est donc probablement plus grand que ne l'indiquent les chiffres de la présente section. C'est ainsi que la mesure de la valeur de la production d'après la «valeur ajoutée» comporte un certain double emploi si elle est utilisée comme approximation du produit intérieur brut créé.

Un des grands problèmes de classification tient à ce que la statistique de trois éléments des estimations du produit intérieur brut par industrie (revenu net des entreprises individuelles, revenu des placements et provisions pour consommation de capital et réévaluations diverses) se rattache à l'entreprise tandis que les données relatives aux autres éléments (rémunération des salariés et réévaluation des stocks) se rattachent à l'établissement. Par contre, la plupart des données relatives à la valeur ajoutée des industries de biens se rattachent à l'établissement, chaque unité d'une entreprise étant traitée comme une entité séparée et classée à l'industrie dans laquelle elle se situe. Une même société peut posséder plusieurs établissements qui sont classés à des divisions industrielles différentes. La nature des données existantes permet très difficilement, dans la répartition industrielle du produit intérieur brut, d'établir une ventilation exacte, selon la fabrique, de la statistique rattachée à l'entreprise dans le cas de ces sociétés; c'est la raison pour laquelle la répartition industrielle de la statistique du produit intérieur brut n'a pas été ramenée à l'établissement. Il n'existe pas non plus de répartition géographique à l'égard de cette série, bien que l'élément «revenu personnel» puisse se répartir par province. La série de la valeur nette de la production de biens présente donc le grand avantage de pouvoir se ventiler par province. En outre, il est difficile, dans l'établissement de la série du produit intérieur brut, de répartir les bénéfices des sociétés selon la province où l'activité productrice les crée, mais il faut retenir que les estimations de la valeur de la production de biens par province excluent les industries de services.

\* La différence entre le *produit national brut* et le *produit intérieur brut* consiste en ce que le premier mesure la production des facteurs canadiens de production (sans les intérêts et dividendes payés aux non-résidents et y compris les intérêts et dividendes reçus des non-résidents) tandis que le second mesure la production réalisée à l'intérieur des limites territoriales du Canada (y compris les intérêts et dividendes allant aux non-résidents, mais sans les intérêts et dividendes à recevoir des non-résidents). Il n'est pas possible, pour des raisons d'ordre statistique, de mesurer l'apport des industries au produit national brut.

† Voir le Document de référence n° 72 du B.F.S., *Supplement to the Inter-Industry Flow of Goods and Services, Canada, 1949.*